

## **La fréquence de la communion**

Aujourd'hui je voudrais parler de la fréquence de la communion. Généralement les fidèles communient quand ils veulent. Plus exactement on s'approche à la communion tous les carêmes, parfois les grandes fêtes.

Mais est-ce qu'il existe une règle spéciale de l'Église à propos de la fréquence de la communion ? Paradoxalement non. Pourquoi ? Tout simplement puisque la célébration de la Liturgie-même présuppose déjà la communion. Imaginez-vous, qu'ici chez nous, à Liège sur la place centrale de la ville le dimanche se passe un concours sur la préparation des plats nationaux. On prépare chaque dimanche un plat spécial, une spécialité. Pour décider qui va gagner il faudra les certainement goûter. Un autre exemple : on prépare à la maison un déjeuner. Pourquoi ? Évidemment pour manger. La même chose se passe dans la Liturgie : elle est célébrée pour que nous puissions communier. La question s'impose : je dois donc communier toutes les Liturgies ? La réponse : en idéal – oui. Mais pour nous ce n'est pas du tout facile aujourd'hui.

Avant de vous proposer la règle de la fréquence de la communion je voudrais noter l'importance de la communion pour notre vie spirituelle. Dans la communion nous nous unissons au Christ-même. Dans la communion nous puisons de la force spirituelle. Selon le conseil de l'apôtre Paul : il faut communier avec la dévotion et la prise de conscience.

Donc quelle est la règle de la fréquence de la communion ? Nous avons déjà dit que de communier tous les dimanches c'est dur pour nous, malgré le fait que c'est un idéal pour la vie spirituelle d'un chrétien.

Il y a ceux qui communient une fois par an. C'est un formalisme pur. Comme d'habitude ces gens sont loin de la vraie vie spirituelle et intense. Alors voilà le conseil : de communier toutes les grandes fêtes. Nous avons douze grandes fêtes pendant l'année liturgique. Il revient que communier douze fois par an c'est normal. Mais c'est vrai aussi que nous ne pouvons souvent pas être présents dans l'église toutes les fêtes car nous avons le travail. Alors je vous propose de compléter cette règle et de communier une fois par mois, par exemple le premier dimanche de chaque mois.

Donc je répète : de communier toutes les grandes fêtes et une fois par mois c'est un bon chemin pour la vie d'un chrétien.